



# Championnats Régionaux Séniors 2020/2021 à **Pernes-Les-Fontaines** Annexe au Règlement CRS PACA

---

## **Généralités :**

Le présent règlement particulier complète le Règlement des CRS en date du 10 mai 2020.

L'organisation promotionnelle de l'édition 2020/2021 des « Championnats Régionaux Séniors PACA » a été déléguée par la Commission Compétitions Régionale au club de Pernes-Les-Fontaines (BOP84)

Les CRS sont ouverts à tous les licenciés de la région PACA de N1 à D9.  
Les catégories d'âge acceptées sont : Cadets, Juniors, Vétérans et Seniors.  
Pour participer les joueurs devront être classés au minimum D9 dans le tableau dans lequel ils s'inscrivent le jour de la prise en compte du CPPH.

Tout joueur aura la possibilité de s'inscrire dans les 3 disciplines (Simple, Double et Mixte).

Les championnats se dérouleront sur le Complexe Sportif de VIVIE, 391 Avenue René Char, 84210 Pernes-Les-Fontaines d'une capacité de 13 terrains les 12 et 13 Décembre 2020,

Le Juge Arbitre de la compétition est Mr TOCON Benjamin

## **Dates et Horaires**

Les CRS se dérouleront aux dates et horaires suivants :

- Samedi 12 Décembre début des matches à 8h00, fin à l'environ de 20h00
- Dimanche 13 Décembre début des matches à 8h00 fin à l'environ de 18h00

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer, dans les limites prévues par le RGC et en accord avec le Juge arbitre.

Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



Chaque joueur (et accompagnateur pour les mineurs) devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle.

Les matchs pourront être lancés avec une heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition devra se signaler tant à la table de marque qu'au juge arbitre dont il doit obtenir l'accord.

### **Rétro- planning :**

14 novembre 2020 à 15h : date limite des inscriptions

21 novembre 2020 : date de prise en compte du CPPH  
(pour la qualification des joueurs)

24 novembre 2020 : envoi aux clubs/comités de la liste des qualifiés et remplaçants.

27 novembre 2020 : date limite de désistement sans nécessité de justificatif

02 décembre 2020 : envoi aux clubs/comités des convocations

### **Inscription :**

- Les inscriptions doivent être envoyées par courriel au responsable des tableaux avec copie à la ligue PACA au plus tard le 14 novembre 2020 à

[benjamintocon@gmail.com](mailto:benjamintocon@gmail.com) et [jfmbad84@gmail.com](mailto:jfmbad84@gmail.com)

- Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH)

- Les droits d'engagement d'un joueur forfait ne pourront être remboursés qu'en cas de forfait involontaire.

- Seuls les formulaires d'inscriptions de la ligue PACA seront pris en compte (**les feuilles d'inscriptions Badiste ou d'autres sites ne sont pas valables**)

### **Précisions sur les critères de participation :**

Seuls peuvent être admis à participer aux CRS les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension aux dates auxquelles se déroulent les CRS.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

[contact@liguepacabad.org](mailto:contact@liguepacabad.org)



## **Tableaux:**

Les tableaux sont faits dans la mesure du possible sous forme de poule avec 2 sortants par poule suivi d'une phase d'élimination directe.

Dans une discipline, si le nombre d'inscrit dans une série ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 3 joueurs ou paires), celui-ci sera annulé.

- **samedi 12 décembre** – Simples Hommes et Simples Dames et début des Doubles mixtes
- **dimanche 13 décembre** – Doubles Hommes et doubles Dames et fin des Doubles Mixtes

Dans chaque Série, le nombre de joueur est défini de la sorte :  
Pour les SH 6 joueurs, pour les SD 6 joueuses

Pour les DH les 6 paires, les DD les 6 paires et en DMX les 6 paires.

Ces chiffres pourront être revus à la hausse si défections de nombre de joueurs dans certaine discipline.

Sur les doubles (DD, DH et DMX) en cas de forfait d'un(e) joueur(se) c'est la paire complète, inscrite sur la liste des remplaçants qui sera choisie.

## **Désignation des têtes de séries :**

- Pour toutes les séries, la désignation des têtes de séries est effectuée sur la base du CPPH au 21 Novembre 2020.

## **Montant des droits d'inscription :**

Les frais d'inscriptions sont fixés à 18€, quel que soit le nombre de tableaux joué

## **Accompagnateurs :**

- Chaque participant mineur à cette compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre.

- Le Juge Arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



## **Arbitrage :**

Ces Championnats se dérouleront en auto-arbitrage et éventuellement en arbitrage.

## **Divers:**

- Si le volant touche un des éléments suspendus situés en dessous de la hauteur réglementaire (9 m.) il sera déclaré une seule fois let au moment du service.

En dehors de ce cas, le volant touchant les structures ou passant par-dessus celles-ci sera compté faute.

Les Filins de basquet seront comptés let permanent au service et en jeu.

- Le volant officiel de la compétition, en vente dans la salle est le :

RSL TOURNEY N°1.

- L'accès au plateau de jeu est uniquement réservé aux joueurs et leurs conseillers devant disputer un match ainsi qu'aux arbitres et membres de l'organisation.

- Le temps de préparation autorisé sur le terrain est fixé à 3 minutes.

- Les Championnats sont dotés de récompenses sous forme de médailles.

- La compétition se déroulera dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire « spécial Tournois de Badminton » émis par les organes Fédéraux (FFBaD, Ligue, Comités) et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet, les collectivités territoriales impactées et gouvernementales (Mairie, Conseil Départemental, ...).

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org